

1ERE DEMANDE DE PASSEPORT

Pour les majeurs :

- 1) Imprimé « Cerfa » n°12100*02 , rempli à l'encre noire, en lettres majuscules et avec les accents et tirets
- 2) Copie intégrale de l'acte de naissance (de moins de 3 mois) à demander à la Mairie du lieu de naissance sauf si présentation d'un titre sécurisé (CNI plastifiée, passeport électronique)
- 3) 2 photos d'identité identiques et récentes faites par un photographe ou à l'aide d'un appareil automatique.
- 4) Justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, relevé d'impôt...) de moins de 3 mois.
Pour les personnes hébergées, fournir une facture de moins de trois mois au nom de l'hébergeant, accompagnée d'une déclaration sur l'honneur de résidence, ainsi que la carte d'identité de l'hébergeant.
- 5) Justificatif d'identité (Carte d'identité, permis de conduire, permis de chasser...)
- 6) Timbre fiscaux 86 € (bar tabac le relais du Claps par exemple)

Pour les mineurs :

Tous les documents identiques aux personnes majeures (Cerfa n° 12101*01).

En supplément des documents pour les majeurs :

1) Justificatif de capacité juridique

Ayant des parents mariés : acte de mariage des parents

Ayant des parents divorcés : dispositif du dernier jugement + convention le cas échéant

Ayant des parents non mariés : La copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant et la copie du livret de famille des parents.

Ayant des parents séparés : Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant + jugement pour la garde, à défaut accord écrit des deux parents.

La mère mineure a autorité parentale sur son enfant.

Les majeurs protégés : jugement de tutelle + présence du tuteur

2) Justificatif d'identité du parent signant l'autorisation de délivrance du passeport (CNI, passeport)

3) Empreintes

Pour les enfants à partir de 6 ans.

4) Timbres fiscaux :

A partir de 15 ans : 42 € et moins de 15 ans 17 €

NB : - Bien préciser la taille et la couleur des yeux

RENOUVELLEMENT DU PASSEPORT

Pour les majeurs :

- 1) Imprimé « Cerfa » n°12100*02 , rempli à l'encre noire, en lettres majuscules et avec les accents et tirets
- 2) Ancien passeport sauf si visas en cours, ou déclaration de perte.
- 3) 2 photos d'identité identiques et récentes faites par un photographe ou à l'aide d'un appareil automatique.
- 4) Justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, relevé d'impôt...) de moins de 3 mois.
Pour les personnes hébergées, fournir une facture de moins de trois mois au nom de l'hébergeant, accompagnée d'une déclaration sur l'honneur de résidence, ainsi que la carte d'identité de l'hébergeant.
- 5) Justificatif d'identité (Carte d'identité, permis de conduire, permis de chasser...)
- 6) Timbre fiscaux 86 € (bar tabac le relais du Claps par exemple)

Pour les mineurs :

Tous les documents identiques aux personnes majeures (Cerfa n° 12101*01).

En supplément des documents pour les majeurs :

1) Justificatif de capacité juridique

Ayant des parents mariés : acte de mariage des parents

Ayant des parents divorcés : dispositif du dernier jugement + convention le cas échéant

Ayant des parents non mariés : La copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant et la copie du livret de famille des parents.

Ayant des parents séparés : Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant + jugement pour la garde, à défaut accord écrit des deux parents.

La mère mineure a autorité parentale sur son enfant.

Les majeurs protégés : jugement de tutelle + présence du tuteur

2) Justificatif d'identité du parent signant l'autorisation de délivrance du passeport (CNI, passeport)

3) Empreintes

Pour les enfants à partir de 6 ans.

4) Timbres fiscaux :

A partir de 15 ans : 42 € et moins de 15 ans 17 €

NB : - Bien préciser la taille et la couleur des yeux